

Commune de CULIN 38300
PROCES VERBAL DE SEANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 avril 2026 à 20H00

Date de convocation : 23 avril 2026

Présents : Maurice DEBRAND / Régine MARMONIER / Jean-Claude DEROSIN / Brigitte BRESSAN / Olivier MONDINO / Sandrine MILLIAT / Gisèle RAJON / Ludovic AUVÉ / Josiane LE ROY / Mickaël GORGETTE / Elisabeth THOMAS / Nicolas MULLET / Stéphanie MEEUS / Pierre GOYET / Patrick SOUZY

Conseillers en exercice : 15 **Conseillers présents** : 15 **Conseillers votants** : 15

Président de séance : Maurice DEBRAND, Maire de la Commune

Secrétaire de séance : Jean Claude DEROSIN

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal de réunion du Conseil Municipal du 02 avril 2026**
- 2- Délibérations à voter :**
- 3- Infos :**
 - Commune
 - EPCI
- 4- Points Divers :**
 - Projets
 - Travaux
 - Urbanisme/Environnement
 - Solidarité
 - Animation
- 5- Tour de Table**

La séance débute à 20H00

1- Approbation du procès-verbal de réunion du Conseil Municipal du 02 avril 2026

Le Procès-Verbal, diffusé le 03 avril 2026 à tous les conseillers, est approuvé à l'unanimité.
Le PV sera affiché et mis en ligne sur le site internet de la Commune.

2- Délibérations

2026-04-08 : Taux d'imposition locale 2026

Monsieur le Maire expose :

L'état budgétaire de la commune est stable et dispose d'une relative marge, tant pour le fonctionnement que pour les prévisions d'investissement actuellement validées.

La revalorisation des bases d'imposition annuelles par l'Etat, et l'optimisation faite sur les coûts de fonctionnement ont permis depuis 2021 de figer les taux d'imposition communaux.

- Taux Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 30,76 %
- Taux Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 49.32 %
- Taux Taxe Habitation sur les résidences secondaires : 12.23%

L'Etat a revalorisé les bases d'imposition de + 0,8% pour 2026.

D'autres impôts s'ajoutent à la fiscalité communale : intercommunalité, Gemapi, TOM.

Lors du conseil municipal du 02 avril, puis de la réunion préparatoire du 16 avril, une simulation d'évolution potentielle des taux d'imposition communale a été présentée aux conseillers.

Il s'agit maintenant de déterminer :

- La trajectoire fiscale potentielle des 6 prochaines années du mandat.
- La nécessité ou non d'une augmentation des taux communaux actuels dès 2026.
- Le montant des taux communaux pour 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 10 voix pour et 5 voix contre :

- **DECIDE** le maintien des taux d'imposition communale pour 2026, soit :
 - o Taux Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 30,76 %
 - o Taux Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 49.32 %
 - o Taux Taxe Habitation sur les résidences secondaires : 12.23%
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.
- **CONVIENT** d'analyser en fin d'année 2026 les perspectives financières des années suivantes et de réévaluer les conséquences potentielles de la fiscalité communale.

2026-04-09 : Affectation de résultats de fonctionnement CFU 2025

Monsieur l'adjoint en charge des finances expose :

Le CFU 2025 a été voté lors du conseil municipal du 02 avril.

La synthèse a de nouveau été présentée lors de la réunion préparatoire du 16 avril, en vue de l'affectation des résultats tant sur le volet « fonctionnement » que sur le volet « investissement » du projet de budget 2026. Il a été fait la proposition suivante :

AFFECTATION du montant de 291 885, 51 € :

- Affectation en réserves R 1068 en investissement : **81 855,51 €**
- Report en fonctionnement **210 000,00 €**

Fonctionnement 2025			Investissement 2025	
Budget voté	725 189,02 €		Budget voté	220 970,00 €
Dépenses 2025	456 261,33 €		Dépenses 2025	113 617,49 €
Recettes 2025	542 145,82 €		Recettes 2025	135 835,83 €
Résultat fonctionnement 2025	85 884,49 €		Résultat investissement 2025	22 218,34 €
Excédent 2024 reporté	205 971,02 €		Excédent 2024 reporté	32 334,64 €
Résultat clôture 2025	291 855,51 €		Résultat clôture 2025	54 552,98 €
<i>Résultat à affecter</i>	291 855,51 €	à	<i>Affectation investissement 1068</i>	81 855,51 €
			<i>Report Fonctionnement</i>	210 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Valide** l'affectation des 291 855, 51 €, comme suit :
 - o Affectation en réserves R 1068 en investissement : 81 855,51 €
 - o Report en fonctionnement 210 000,00 €
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

2026-04-10 : Vote du budget primitif 2026

Monsieur l'adjoint en charge des finances expose :

Le projet de budget a été présenté et débattu, lors du conseil municipal du 02 avril et lors de la commission budget du 16 avril.

Le travail préparatoire aboutit au projet de budget primitif 2026, suivant :

DEPENSES FONCTIONNEMENT			RECETTES FONCTIONNEMENT		
Chapitre	LIBELLE	BP 2026	Chapitre	LIBELLE	BP 2026
011	Charges générales	281 550,00	013	Atténuation de charges	10 000,00
012	Charges du personnel	131 984,00	70	Produits service	3 076,00
65	Charges de gestion courante	213 310,00	73	Impôts et taxes	43 524,00
66	Charges financières	2 500,00	731	Fiscalité locale	284 759,00
67	Charges exceptionnelles	-	74	Dotations	124 563,00
68	Dotations aux provisions	-	75	Produits gestion courante	42 012,00
014	Atténuation de Charges	-			
Total dépenses réelles		629 344,00	Total recettes réelles		507 934,00
042	Opérations entre section	11 590,00	042	Opérations entre section	3 000,00
023	Virement à la section inv.	80 000,00			
Total opérations ordre		91 590,00	Total opérations ordre		3 000,00
			Total général recettes FONCT		510 934,00
			002	Excédent 2025 reporté	210 000,00
Total général dépenses FONCT		720 934,00	Total général recettes FONCT		720 934,00

DEPENSES INVESTISSEMENT			RECETTES INVESTISSEMENT		
Chapitre	LIBELLE	BP 2026	Chapitre	LIBELLE	BP 2026
16	Emprunts	38 290,00	10	Dotations Fonds Réserves	92 855,51
20	Immobilisations incorporelles	11 000,00	1068	Excédents Fonctionnement	81 855,51
21	Immobilisations Corpo	143 083,49	1022	FCVTA	9 000,00
23	Immobilisations en cours	76 000,00	10226	TAXE AMENAGEMENT	2 000,00
	Aménagements sécuritaires	-	13	Subventions	32 375,00
	Aménagement zone LUCLE	8 000,00	16	Caution	-
	Aménagement Centre BOURG	68 000,00			
Total dépenses réelles		268 373,49	Total recettes réelles		125 230,51
040	Opérations entre section	9 240,00	040	Opérations entre section	17 830,00

Total opérations ordre		9 240,00	021	virement de la section fonctionnement	80 000,00
001	Déficit inv. N-1	-	Total opérations ordre		97 830,00
			Total général recettes inv.		223 060,51
			001	Excédent in.v N-1	54 552,98
Total général dépenses INV		277 613,49	Total général recettes inv.		277 613,49

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** le budget primitif 2026
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents

2026-04-11 : Engagement tranche enfouissement TE38 2027

Monsieur l'adjoint en charge des travaux expose :

Le programme pluriannuel 2022-2027 d'enfouissement des réseaux aériens électricité, éclairage public et télécom/fibre) par TE38 comprenait 5 tranches réparties sur 6 ans (obligation d'une année blanche imposée par TE38 en 2026).

La dernière tranche comprend l'enfouissement de la section de la rue du Centre entre le carrefour avec la rue Transverse et le carrefour avec le chemin des Vignes, ainsi que le chemin des Vignes jusqu'au carrefour avec le chemin du Clos (section déjà souterraine pour ce qui concerne la ligne Enedis). Il est également proposé de compléter l'éclairage de la rue Transverse par un point lumineux supplémentaire. Les travaux ne pourront être réalisés qu'en 2027, mais les études AVP sont à engager dès 2026.

Le montant total de participation prévisionnelle de la commune est estimé à 48 000 € sur un montant total de l'ordre de 144 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** le projet d'enfouissement de la tranche 2027 de TE38
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous les documents afférents.

2026-04-12 : Emploi saisonnier durant les congés de l'agent communal

Monsieur le Maire expose :

Le programme habituel de travail de l'agent technique communal est amputé des congés d'été. Outre les activités habituelles, quelques travaux spécifiques tels que le broyage de végétaux, l'arrosage et diverses interventions d'entretien doivent être assurés.

Afin de maintenir la continuité du service, il est proposé de s'adjoindre le renfort de Joris RULLIERES, qui dispose de son permis et a déjà assuré cette fonction avec satisfaction durant un mois au cours de l'été 2025.

Il est proposé de signer un CDD « renfort saisonnier » de 35H/semaine maximum, pour la période courant du 20 juillet au 14 août 2026 inclus. La rémunération est prévue sur la base du SMIC horaire. Le budget fonctionnement permet cette dépense au chapitre 012

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** le recrutement de Joris RULLIERES en CDD « renfort saisonnier »
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents

2026-04-13 : Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

Monsieur le Maire expose :

Conformément au code des marchés publics, chaque collectivité doit se doter d'une commission d'appel d'offres. Conformément à l'article L 1411-05 du CGCT, elle est composée de 4 membres, dont M. le Maire, pour les communes de moins de 3500 habitants.

La commission n'a pas de caractère permanent. Elle est compétente pour les marchés publics sous procédure formalisée, avec obligation de quorum, et, statue également pour les marchés à procédure adaptée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DESIGNE** Maurice DEBRAND, Olivier MONDINO, Jean Claude DEROSIN et Mickaël GORGETTE, membres titulaires de la CAO
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents

2026-04-14 : Désignation des délégués à la commission communale des impôts directs

Monsieur le maire expose :

Conformément au code général des impôts, la commission communale des impôts directs est mise en place à chaque nouvelle mandature et se réunit une fois par an, sur demande du directeur départemental des finances publiques.

La composition de la commission est déterminée par le représentant de la DGFIP sur la base d'une liste de 24 personnes (élus et non élus), dont 6 titulaires et 6 suppléants seront choisis pour la durée du mandat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DESIGNE** Brigitte BRESSAN, Gisèle RAJON, Sandrine MILLIAT, Stéphanie MEEUS, Elisabeth THOMAS, Régine MARMONIER, Maurice DEBRAND, Olivier MONDINO, Nicolas MULLET, Mickaël GORGETTE, Ludovic AUVE, Jean Claude DEROSIN en tant qu'élus du conseil municipal
- **DESIGNE** Sandrine BLANC, Françoise SOUZY, Jean Marc LEVERE, Jean Luc RADISSON, Edmond RAJON, Pierre Olivier RABILLOUD, Alain CHAVRIER, Luc HAWADIER, Guy MARTIN, Alexandre FAKCHE, Fleury GRANDJEAN, Anne VAN DEN ABEELLE en tant qu'autres habitants
- **AUTORISE** Monsieur le maire à transmettre les deux listes à la Direction Départementale des Services Fiscaux

2026-04-15 : Désignation des représentants à 3ABI

Madame la déléguée à la solidarité expose :

L'association 3ABI est une association d'aide alimentaire sur le territoire de Bièvre Isère.

Elle est composée du Département, des 50 communes adhérentes, de la banque alimentaire et de représentants de l'action sociale. Elle distribue de l'ordre d'une centaine de tonnes de produits/ an, en soutien à 250 foyers, représentant environ 1000 personnes. Sur Culin, moins de 10 personnes ont été temporairement aidées en 2024.

Chaque commune est représentée par un titulaire élu, et un suppléant non élu, membre de la CCAS par exemple.

Après que les intéressées aient fait part de leur accord,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DESIGNE** Sandrine MILLIAT déléguée titulaire
- **DESIGNE** Sandrine CONTREAU déléguée suppléante
- **AUTORISE** Monsieur le maire à transmettre l'information

2026-04-16 : Désignation du correspondant défense

Monsieur le maire expose :

La commune est rattachée à la zone de défense et de sécurité Sud-Est.

Chaque année, une rencontre est organisée (cette année le 02 juillet à Lyon), pour informer la communauté de correspondants défense de la zone, du contexte géopolitique et des enjeux de défense pour la France et l'Europe.

Les interlocuteurs habituels sont les délégués militaires départementaux, qui organisent sous la forme de tables rondes thématiques des échanges avec les délégués des collectivités concernés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DESIGNE** Olivier MONDINO, **correspondant défense de la commune**
- **AUTORISE** Monsieur le maire à transmettre l'information

3- Informations

Commune :

Réunion commission urbanisme jeudi 07 mai à 19H, salle du conseil.

Réunion avec le Sou des écoles vendredi 07 mai à 20H, salle SMA.

Cérémonie monument vendredi 08 mai à 10H30.

Réunion commission bâtiments, voiries espaces publics, mardi 19 mai à 19H, salle du conseil.

Fête de printemps vendredi 29 mai à la salle SMA.

SIVU :

Le prochain conseil syndical se tiendra le 26 mai à 19H, au groupe scolaire.

SIE Chatonnay :

Le conseil syndical d'installation a eu lieu le 29 avril à 19H, en mairie de Chatonnay pour mise en place de l'exécutif. Jean Michel Nogueira, maire de Chatonnay est président. Pascal Compigne, maire de Ste Anne sur Gervonde est vice -président.

BIC :

Le PV du conseil communautaire du 13 avril sera adressé semaine prochaine à tous les conseillers
Le conseil communautaire s'est réuni le 27 avril.
Le prochain conseil communautaire se tiendra le 08 juin.

Département :

La prochaine conférence territoriale se tiendra le 22 juin.
Les deux dossiers déposés l'année dernière restent valides : Parking cimetière et extension salle SMA.

4- Points communaux divers/décisions :

Budget :

Le plan de financement prévisionnel des travaux d'extension de la salle SMA nécessitera une prise de contacts avec des organismes de prêts à la rentrée 2026.

Bâtiments :

Les devis sont en cours de réception pour les travaux de réduction des dépenses d'énergie de la mairie.
Le dossier de demande de subvention à ISERRENOV sera préparé en mai, après analyse des devis.

Voiries :

Les travaux de point à temps sont en cours depuis le 27 avril.
La première campagne de fauchage des accotements routiers est programmée début juin.

Zone de Lucle :

La remise en état des abords des jeux pour enfants a été faite le 23 avril. En attente de remplacement du revêtement du citypark commandé le 16 avril à Kompan.
La dernière tranche de dispositif anti intrusion du stade a été terminée cette semaine.

Pneumobile :

Les dates des 11 et 12 juin sont confirmées.
Première campagne d'information diffusée hier sur panneau lumineux, panneau pocket, affiches.
Elle sera complétée fin mai par une distribution de flyer.

Salle SMA (extension) :

Suite à la réunion du 22 avril, l'appel d'offre pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre a été lancé ce jour pour une durée d'un mois. Prochaine réunion commission projet SMA le 05 juin à 14H00, salle du conseil.

Associations :

AS Culin Rugby : la région AURA a remis à l'AS Culin un véhicule de transport 9 places. Le véhicule est stationné dans la cour de la résidence communale de la bascule.

L'association « des crins et des étoiles » a déposé des statuts en préfecture. Le bureau, composé d'une famille de Culin, souhaite proposer des activités de médiation équestre (payantes) auprès d'enfants des communes de Culin et voisines. L'association demande si l'utilisation ponctuelle (1 à 3 fois/an) de la zone enherbée située entre le groupe scolaire et la STEP est possible. Le conseil municipal estime qu'il peut autoriser ponctuellement l'utilisation de la zone enherbée susmentionnée, sous condition d'une convention temporaire pour une durée d'un an.

Une habitante de Culin souhaiterait développer une activité « initiation au karaté » sur la commune. Elle demande quelles seraient les conditions de mise à disposition d'une salle car le professeur qui dispense actuellement ses cours doit quitter la salle qu'il utilise sur la commune de Beauvoir-de-Marc. Le conseil municipal estime que cette proposition n'est pas suffisamment mûre, et n'apporte pas, à ce stade, la garantie d'un véritable intérêt pour les Culinois. A suivre.

Solidarité :

La CCAS s'est réunie ce jour pour aborder les sujets 2026.

Cette année, la proposition d'un déplacement avec visite du musée Couty (Lyon) est majoritairement retenue pour les aînés de plus de 70 ans. Conditions à déterminer rapidement.

Une explication de la mise en œuvre du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) est sollicitée.

5- Tour de table :

Nicolas MULLET : Question sur la réglementation relative à la gestion forestière.

Ludovic AUVE : Question sur job d'été, SIVU, suivi Urbanisme et décret tertiaire SIVU.

La séance est levée à 21h55.

Le prochain conseil municipal est fixé au 11 juin 2026 à 20H00.

Signature du Président et du secrétaire

Nom Prénom du Président	Signature	Nom Prénom du Secrétaire	Signature
Maurice DEBRAND		Jean-Claude DEROSIN	